Des variations de bon aloi.
Trente ans de sociolinguistique en Belgique francophone (1980-2010)[1]

Michel Francard et Philippe Hambye, Centre de recherche *Valibel – Discours et Variation*, Institut Langage & Communication, UCLouvain.

1. Introduction

Cette contribution vise à cerner les conditions d'émergence des recherches sociolinguistiques en Belgique francophone dans les années 1980 et à éclairer les voies particulières de leur évolution jusqu'à nos jours. Pour ce faire, nous proposons un découpage chronologique qui correspond aux principales étapes de cette évolution, associé à des acteurs clés du développement de la sociolinguistique dans les universités de la Communauté française, ainsi que les principales directions qu'ont prises leurs travaux. Nous retraçons leur influence au fil du temps, tant au niveau de la recherche et de la formation en linguistique qu'au niveau institutionnel. Cette description factuelle s'accompagne d'une analyse des facteurs scientifiques, sociaux et politiques qui ont permis un ancrage fort des approches sociolinguistiques dans les facultés de lettres et les centres de recherche en linguistique des institutions académiques belges francophones. Nous examinons enfin la situation actuelle de la sociolinguistique en Belgique francophone ainsi que ses orientations les plus récentes. Cet article se veut donc à la fois un bilan (sommaire) des recherches en sociolinguistiques en Communauté française de Belgique et une ébauche de réflexion sur ce qui les a rendues possibles.

2. La linguistique dans le paysage universitaire belge des années 1970

Une double tradition de recherche et d'enseignement domine les travaux en linguistique française et romane des années 1970 en Belgique francophone : la tradition philologique d'une part, et la tradition grammaticale d'autre part.

La première, héritière des philologues allemands du 19e siècle[2] associe deux domaines distincts au départ, la linguistique historique du français et la dialectologie régionale, sous une double bannière méthodologique : celle des *Wörter und Sacher* (selon la formule chère à L. Meringer) et celle de la géographie linguistique.

La seconde est celle qui vaut à la Belgique sa réputation d'être une « terre de grammairiens », dominée par l'étude du bon usage (Grevisse & Goosse 1936-2008), mais aussi de l'orthoépie (Warnant 1987) et, plus largement, des difficultés en tous genres que présente le français « moderne » (dont Hanse & Blampain 1983-2000). Malgré ses préoccupations normatives, cette tradition est à distinguer clairement des travaux puristes

[1] Une version provisoire de cette contribution a bénéficié des commentaires de Marie-Louise Moreau (Université de Mons-Hainaut) et de Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège). Qu'ils soient sincèrement remerciés pour les échanges fructueux qu'ils ont suscités.

[2] L'enseignement de philologie dans les universités belges doit beaucoup à un rapport rédigé en 1886 par Maurice Wilmotte, suite à un séjour en Allemagne, et qui a inspiré la loi organique de 1890-1891. Voir Goosse 1995 : 117.

sur le français en Belgique, qui fleurissent à la même époque (voir notamment Hanse *et al.* 1971, 1974) et dont la visée est exclusivement prescriptive.

Ces deux courants ne sont pas étanches : il arrive que les mêmes personnes s'y retrouvent, témoignant d'un intérêt partagé tant pour le français que pour les langues régionales. Cela peut expliquer des constantes méthodologiques et théoriques partagées par les deux traditions, a priori assez différentes sur ces plans.

Parmi ces points communs, il y a le culte des « petits faits vrais » ou, en d'autres termes, le peu d'intérêt accordé aux explicitations théoriques (et encore moins épistémologiques) Les auteurs sont attentifs à la complexité du réel linguistique et paraissent rétifs à l'intégrer dans un modèle abstrait[3].

Dans ce contexte, la linguistique théorique (qu'elle soit générale ou appliquée à des langues particulières), malgré son introduction dans les programmes universitaires, influence encore peu les recherches en cours en Belgique francophone[4], à quelques exceptions près, dont Willy Bal à l'Université de Louvain et surtout Marc Wilmet à l'Université de Bruxelles, qui développe une approche originale de la syntaxe inspirée du guillaumisme.

Lorsque l'on se rappelle que l'essor de la sociolinguistique aux États-Unis dans les années 1970 est une réaction aux positions structuralistes (surtout dans leur déclinaison générativo-transformationnelle), on comprend que le contexte en Belgique francophone prédisposait moins les chercheurs à se détourner des thèses de Chomsky et consorts, qui n'inspiraient que peu de travaux sur les variétés du français[5].

Par contre, ces mêmes chercheurs, attentifs aux particularismes régionaux et dialectaux, pouvaient paraître très favorables à une linguistique d'inspiration variationniste, comme la sociolinguistique. Il faudra pourtant attendre les années 1980 pour que les travaux de Labov rencontrent quelque écho en Belgique francophone, non seulement en raison du temps mis par ces idées pour être diffusées en langue française[6], mais aussi parce que dialectologues ou grammairiens, quelle que soit leur attention à la variation linguistique, sont plus éloignés qu'il n'y paraît des thèses variationnistes.

---

[3] A. Goosse (1995 : 129-30) écrit à propos des travaux des romanistes de la seconde moitié du XXe siècle (dialectologues, grammairiens, linguistes) que ceux-ci ont comme point commun « le souci du concret […] ; peu de penchant pour la spéculation pure, pour les grands systèmes, pour l'ésotérisme, une exploitation raisonnable des nouveautés théoriques ou terminologiques. »

[4] C'est l'époque où certains « grammairiens » évitent soigneusement l'étiquette « linguiste » ; par contre dans la décennie suivante, nombre de « grammairiens » deviendront « linguistes »…

[5] Une exception toutefois : les premières recherches de M. Francard portaient notamment sur la description de certains traits de prononciation du français parlé dans les Ardennes belges, inspirée de la phonologie générative. Quant aux langues régionales de la Wallonie, si l'on excepte quelques descriptions phonologiques (inspirées de Martinet pour la plupart), elles n'ont guère suscité de travaux d'inspiration structuraliste.

[6] La traduction de *Sociolinguistic Patterns* (1972) en français par Alain Kihm, aux éditions de Minuit, sous le titre *Sociolinguistique,* date de 1976 ; celle de *Language in the Inner City: Studies in Black English Vernacular* (1972), traduit par le même Alain Kihm, aux éditions de Minuit sous le titre *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis,* date de 1978.

Pour les dialectologues, l'étude de la variation est une composante de l'histoire des mots, et non une contribution à une théorie du changement linguistique. Pour les grammairiens, la variation des faits langagiers ne peut détourner de l'objectif majeur : rendre compte d'*un* bon usage, sans doute reflet partiel d'usages attestés mais aussi et surtout construction d'un modèle de référence duquel la variation, en tant que phénomène inhérent à la langue, est finalement exclue[7].

On soulignera toutefois le travail de pionnier réalisé en matière de diffusion des théories sociolinguistiques en Belgique francophone (et au-delà) par Albert Verdoodt (Université de Louvain), propagateurs des théories de Joshua Fishman en Europe, dont il a préfacé le livre *Sociolinguistique* paru en 1971. Son collègue louvaniste Willy Bal publiera en 1975 un fascicule intitulé *Brève introduction à la sociolinguistique*.

3. L'émergence de la sociolinguistique: 1980-1990

Les années 1980 seront celles de l'émergence de la sociolinguistique en Belgique francophone, dans les recherches d'abord, dans le cursus universitaire ensuite. Il s'agit cependant d'un éveil prudent, qui porte sur des objets qui seront quelque peu délaissés plus tard, bien que certaines caractéristiques des recherches de cette époque se maintiendront longtemps après.

3.1 Une contribution programmatique

En 1981, Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège), inspiré par la situation du français au Québec[8], publie une contribution essentielle par sa valeur programmatique : *Pour une sociolinguistique du français en Belgique*. Ce texte, qui s'ouvre sur un constat de carence concernant les études de sociolinguistique en Belgique francophone[9], analyse les entraves qui freinent le développement de cette discipline, tantôt générales (le poids du structuralisme par exemple), tantôt spécifiques à la Belgique francophone. Parmi ces dernières, il met en évidence l'hégémonie de la tradition dialectologique et de la tradition normative, ainsi que des choix théoriques et méthodologiques qui y sont associés (voir supra point 2.1). Il souligne également que les communautés qui se perçoivent comme dominées ont plus d'intérêt que d'autres à susciter des études qui analysent et déconstruisent les rapports sociaux : d'où, à l'inverse de la Wallonie, une production bien plus fournie d'études sociolinguistiques produites en Flandre (et sur la Flandre)[10].

---

[7] Le domaine des français régionaux est, de ce point de vue, un champ privilégié pour observer les représentations que se font certains descripteurs de l'époque de cet entre-deux entre dialectes et langue standard, et des efforts désespérés qu'ils consentent pour tenter d'exclure du système linguistique une variation qui s'y impose à l'évidence (voir Francard 1991).

[8] Un Centre d'études québécoises a été créé à l'Université de Liège en 1976, à l'initiative de Maurice Piron, entouré de Jacques Dubois et de Jean-Marie Klinkenberg.

[9] Klinkenberg (1981a : 296) écrit : « Il suffit […] de feuilleter les quelques instruments de travail susceptibles de fournir une idée de la sociolinguistique en Belgique francophone ou de cette discipline lorsqu'elle envisage les variantes françaises en Belgique pour convenir de sa quasi-inexistence. »

[10] Un indicateur parmi d'autres de cette disparité : la proportion de projets de recherche en sociolinguistique financés par le Fonds Wetenschappelijk Onderzoek (F.W.O., Flandre) représente une part significative des

Dans ce texte, J.-M. Klinkenberg insiste sur le lien explicite à établir entre les recherches sociolinguistiques et l'analyse de la société où elles se développent. Oser une sociolinguistique « au service de la société » : cette préoccupation majeure inspirera une part importante des recherches et de l'engagement institutionnel de l'auteur (voir infra, point 4.3) et des personnalités qu'il convaincra de ce point de vue.

3.2 Les publications en sociolinguistique

Les publications de cette période témoignent bien de ce que la sociolinguistique fait son apparition sur un mode mineur, avec quelques exceptions cependant.

Un linguiste comme W. Bal traite de la variation géographique du français, en général ou dans le cadre de l'Afrique, il le fait avec une perspective sociolinguistique, influence plus marquée chez lui que chez ses collègues spécialistes du français régional Maurice Piron (Université de Liège) et Jacques Pohl (Université de Bruxelles).

Au même moment, J.-M. Klinkenberg, dont l'essentiel des recherches porte sur la rhétorique et la sémiologie[11], mais qui avait manifesté très tôt son intérêt pour le français oral, publie quelques études sociolinguistiques sur des communautés bilingues de l'Est de la Belgique (région d'Eupen, Fourons), ainsi que plusieurs travaux sur la norme en français (variation diaphasique, image sociale de l'orthographe), parmi lesquels une analyse approfondie de la « crise des langues » en Belgique (1985) où l'on voit à l'œuvre l'interface langue-société que l'auteur appelait de ses vœux quelques années auparavant.

Les recherches sociolinguistiques se développent également à l'Université de Mons, sous l'impulsion de Marie-Louise Moreau, venue à la sociolinguistique après un parcours de recherche essentiellement consacré à la syntaxe transformationnelle[12] et à l'acquisition du langage. Ses premières publications en sociolinguistique sont principalement inspirées par la confrontation entre le français oral et le français écrit (voir notamment Moreau & Meeùs 1989). Dans ce cadre, elle inaugure une méthodologie de recherche fondée sur des bases expérimentales, qui sera souvent à la base de ses travaux ultérieurs.

À l'Université de Louvain, outre les travaux déjà évoqués de Willy Bal et d'Albert Verdoodt, on signalera ceux de Michel Francard, dont l'itinéraire est lui aussi passé par le générativisme (voir note 4), mais que sa thèse de doctorat met en contact avec le terrain des langues régionales en Wallonie, où il trouvera matière à analyser une situation peu décrite auparavant, sinon niée : la diglossie franco-wallonne (Francard 1989). À la même époque, il publie dans la *Revue générale* (1986) un plaidoyer pour la prise en compte de

---

dossiers présentés à ce Fonds et est sans commune mesure avec les rares projets déposés au Fonds équivalent en Communauté française, le Fonds de la recherche scientifique (F.N.R.S.).

[11] On précisera toutefois que les recherches menées par J.-M. Klinkenberg sur la littérature belge de langue française comportent une dimension langagière importante, en particulier au sujet de certaines particularités stylistiques que l'auteur corrèle au sentiment d'insécurité linguistique. Voir notamment Klinkenberg 1993.

[12] La thèse de doctorat de M.-L. Moreau proposait une analyse des phrases clivées et pseudo-clivées en français, inspirée par la syntaxe transformationnelle.

la variation linguistique en français dans l'enseignement de cette langue, qui prend ses distances avec la stigmatisation qui a pesé jusque-là sur ce sujet[13].

3.3 La formation en sociolinguistique

La formation en sociolinguistique sera intégrée dans le cursus universitaire au tournant des années 1970-1980, parfois dans le prolongement de disciplines connexes. Ainsi, à la Faculté des sciences psycho-pédagogiques de l'université de Mons, Marie-Louise Moreau propose un cours de *sociolinguistique* qui remplace celui d'*ethnolinguistique*. À l'Université de Louvain, le sociologue Albert Verdoodt[14] assure un cours de *sociologie du langage*, dont le cours de *sociolinguistique*, dispensé par Michel Francard, prendra le relais en 1988. À la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, Jean-Marie Klinkenberg donne un cours de *sociolinguistique - langues en contact*, dont l'intitulé est un héritage partiel du cours *langues en contact* assuré naguère par un germaniste. À l'Université libre de Bruxelles, cet enseignement est confié à Hugo Baetens Beardsmore, angliciste et spécialiste en sociologie du langage, qui enseigne à la fois à la Vrije Universiteit Brussel et à l'ULB.

On signalera que tant à Liège qu'à Louvain, la sociolinguistique était toutefois bien présente avant l'introduction d'un cours dédié spécifiquement à cet objet : elle était intégrée dans les cours consacrés aux français régionaux, pris en charge respectivement par J.-M. Klinkenberg (depuis 1974) et M. Francard (depuis 1984). La variation diatopique n'est jamais loin de la variation diastratique[15].

Malgré les aléas des diverses révisions des programmes des facultés de philosophie et lettres, la place de la sociolinguistique dans la formation universitaire ne sera pas remise en question et, parfois même, elle sera renforcée.

4. L'institutionnalisation : 1990-2000

L'essor de la sociolinguistique en Belgique francophone date des années 1990. Il est dû en grande partie aux efforts parallèles de trois académiques, Michel Francard, Jean-Marie Klinkenberg et Marie-Louise Moreau, pour pérenniser la formation en sociolinguistique dans leurs universités respectives[16], pour développer la recherche en sociolinguistique en

[13] Les réactions outrées publiées dans la même revue à la suite de cette publication, sous la plume de personnalités diverses (grammairien, journaliste, essayiste) permettent d'apprécier le chemin parcouru depuis cette époque. Précisons que les idées exprimées par M. Francard n'étaient pas neuves (elles étaient notamment familières des spécialistes de l'immigration), mais leur présentation à destination d'un public « non averti » était une première en Belgique francophone.

[14] Albert Verdoodt enseignait à la faculté de sciences économiques, sociales et politiques, non à la faculté de philosophie et lettres où la formation en linguistique était organisée, ce qui explique en partie le caractère confidentiel de son enseignement auprès des étudiants. Le cours de sociolinguistique de Michel Francard, intégré au cursus de la faculté de philosophie et lettres, trouvera plus facilement son public.

[15] Cette observation pourrait également convenir à Jacques Pohl (Université de Bruxelles), qui a scruté la variation du français en Belgique avec une précision jamais atteinte à l'époque (dans sa monumentale thèse de doctorat en 16 volumes, parue en 1950). Mais à la différence des autres chercheurs cités, J. Pohl ne dispensait pas de cours dévolu spécifiquement à la variation géographique du français.

[16] L'Université de Bruxelles reste quelque peu en marge de ce mouvement. La linguistique française y est dynamisée par Marc Wilmet et ses recherches (d'inspiration guillaumienne) sur la syntaxe, attentif à fonder

rapport avec le « terrain » de la Belgique francophone, ainsi que pour renforcer le rôle et la visibilité de cette discipline dans divers lieux institutionnels.

4.1. Les conditions d'une "success story"

Avant de décrire les phases importantes de ce développement, il est intéressant de s'arrêter un instant aux conditions qui l'ont produit et qui lui ont donné son orientation. On peut considérer que divers facteurs ont contribué à ce que les approches sociolinguistiques trouvent un terrain d'ancrage favorable dans les universités belges francophones.

Le premier facteur est d'ordre scientifique : comme on l'a souligné, la place dévolue dans les universités belges à la tradition philologique, à la linguistique historique et à la dialectologie d'une part, et cette attention portée à l'observation des usages effectifs plutôt qu'à la théorisation d'autre part, ont certainement contribué à rendre les chercheurs ouverts tant à l'idée de variation dans la langue, qu'à une approche du langage parlé telle qu'elle est proposée par le variationnisme. Cependant, à l'inverse de leurs prédécesseurs, la génération d'académiques qui prend place dans les Facultés de lettres au tournant des années 1980 a été formée à la linguistique générale et, sans se sentir affiliée à une théorie particulière, elle dispose d'un bagage théorique (en sémiologie, en psycholinguistique ou encore en linguistique générative) qui lui permet de saisir les enjeux de la rupture introduite par Labov.

L'intégration « en douceur » de la perspective sociolinguistique à des approches antérieures (et qui n'ont jamais été reniées) a été sans doute facilitée par un second facteur, institutionnel cette fois : en Belgique de façon générale, les chercheurs en sciences humaines semblent rétifs à la création d'écoles scientifiques où un courant est adopté de façon orthodoxe et exclusive et au sein desquels des disciples sont condamnés à reprendre les thèses du maître pour consolider leur place. Autrement dit, la norme dans le champ universitaire belge est plutôt à faire flèche de tout bois et à assumer des formes de syncrétisme entre différents modèles théoriques s'ils s'avèrent utiles.

Le dernier facteur que l'on peut évoquer est davantage d'ordre socioculturel et politique. La première génération des sociolinguistes hérite du mouvement de mai 1968 un regard critique sur le discours puriste et conservateur qui dominait jusque-là ainsi qu'une nouvelle vision de leur rôle d'universitaire, qui s'assortit désormais plus explicitement d'une responsabilité sociale et politique (que l'on retrouve clairement évoquée dans le texte programmatique de Klinkenberg mentionné ci-dessus). En outre, cette génération s'installe au moment où le déclin économique de la Wallonie commence à se faire sentir et au moment où la réforme de l'État belge donne une existence institutionnelle aux Régions et aux Communautés. Si le français était jusque dans les années 1960 la langue de prestige d'un État unitaire et d'une bourgeoise francophone sûre de ses privilèges, il devient à cette période la langue d'une communauté en quête d'identité et de légitimité. Il n'est pas étonnant dès lors que, consciemment ou non, les linguistes de cette génération

---

ses analyses sur des théories linguistiques rigoureuses et sur une observation très fine des usages langagiers, mais centrées sur le système plutôt que sur ses variations.

aient vu dans les approches sociolinguistiques et plus particulièrement dans la réflexion sur le statut du français de Belgique, un moyen d'accomplir leur mission de chercheurs et de contribuer au développement de leur collectivité.

4.2. La création du centre VALIBEL

Michel Francard crée, en 1989, le centre de recherche VALIBEL[17]. Originellement conçu pour être un observatoire du français en usage en Belgique, en particulier dans sa dimension orale, VALIBEL développera au fil des années une banque de corpus oraux du français (non hexagonal) sans équivalent dans la francophonie et une expertise élargie à d'autres aires francophones que la Wallonie et Bruxelles.

Une des constantes méthodologiques des recherches de M. Francard et de ses collaborateurs sera d'associer la description des pratiques langagières à l'analyse des attitudes et des représentations linguistiques. Les travaux de cette période portant notamment sur la thématique de l'insécurité linguistique (Francard *et al.* 1993) sont représentatifs de ce choix. Ils seront à la base d'un colloque international qui réunira l'essentiel des chercheurs en sociolinguistique française, explicitant en cette occasion les multiples points commun de ce que l'on appelle depuis lors la francophonie périphérique (Francard *et al.* 1993-1994).

Quelques années plus tard, en 1999, se tiendra un nouveau colloque à l'initiative de VALIBEL, consacré cette fois au français de référence (Francard *et al*. 2000-2001), colloque qui constitue une sorte d'aboutissement (provisoire) de la réflexion sur les questions de légitimité normative posées dans le cadre de la francophonie périphérique.

Parallèlement à ses activités consacrées aux variétés de français dans la francophonie, à la fois pratiques et représentations, M. Francard poursuivra ses recherches sur les langues régionales de la Wallonie (vitalité et avenir, représentations, diglossie français-wallon, etc.) et sur les questions d'aménagement linguistique dans le contexte de langues minoritaires.

4.3. L'action du Conseil de la langue française

Un autre élément décisif de la décennie 1990 est l'action menée par le Conseil (supérieur) de la langue française[18]. Sous l'impulsion de Jean-Marie Klinkenberg, qui le présidera de 1993 à 1997, ce Conseil va se saisir de questions au cœur des relations entre le citoyen, la société et la langue[19] : féminisation des noms de métiers, lisibilité des documents administratifs, promotion du français dans les sciences et les technologies, formation à la rédaction scientifique et technique, protection juridique du consommateur, sont autant de sujets qui, au-delà de leur intérêt intrinsèque, mettent les recherches sociolinguistiques au

[17] Acronyme pour ***Va****riétés* ***li****nguistiques du français en* ***Bel****gique*. Adresse du site : http://www.uclouvain.be/valibel.html

[18] Le Conseil de la langue française, créé en Communauté française de Belgique en 1985, est devenu Conseil supérieur de la langue française en 1993. Il a été successivement présidé par Joseph Hanse, Jean-Marie Klinkenberg et Marc Wilmet. Adresse du site : http://www.lettresetlivre.cfwb.be/index.php?id=97

[19] L'article programmatique de J.-M. Klinkenberg (1981a) identifiait cet axe comme prioritaire pour le développement de la sociolinguistique en Belgique francophone.

service d'un mieux-vivre en français dans la société d'aujourd'hui. Une des conséquences de ce choix de thématiques « sociales » sera une visibilité accrue des activités du Conseil et de ses publications[20], attestant l'expertise scientifique sous-jacente aux interventions politiques dans les pratiques linguistiques publiques.

Le dynamisme du Conseil en matière de politique linguistique est facilité par celui du Service de la langue française, lequel apporte son appui logistique à diverses initiatives visant à diffuser les résultats de l'action du Conseil, mais tout autant l'esprit qui les anime. On citera entre autres la création en 1991 de la collection « Français & Société »[21] et le lancement en 1995 de la « langue française en fête »[22].

4.4. L'apport des approches expérimentales et comparatives

Marie-Louise Moreau et les chercheurs qu'elle dirige vont développer, le plus souvent par voies d'enquête ou de procédures expérimentales, des questions qui sont alors au premier plan des préoccupations des sociolinguistes francophones. Elle traitera notamment de diverses facettes de la conscience normative des locuteurs (voir notamment Moreau *et al.* 1999), souvent dans le cadre d'une comparaison entre plusieurs communautés francophones.

Sa connaissance approfondie de la francophonie africaine donnera également lieu à de nombreuses publications qui traitent, dans le contexte de pays comme le Sénégal, de norme, de coexistence des langues et de marquage identitaire au travers du langage. Elle sera par ailleurs la coordinatrice d'un très utile ouvrage sur les concepts de base en sociolinguistique (Moreau 1997a).

Un autre domaine où M.-L. Moreau joue un rôle pilote est celui de la féminisation des noms de métiers. Présidant la commission consacrée à cette thématique au sein du Conseil supérieur de la langue française, elle apportera une contribution importante à la publication *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, dont le succès auprès du public a été retentissant[23].

4.5. Des convergences théoriques et méthodologiques

Le panorama qui vient d'être brossé montre à quel point les recherches des trois acteurs cités convergent tant par leurs objets que par leurs orientations. Étant donné les conditions évoquées plus haut, les chercheurs vont se focaliser essentiellement sur une problématique qui leur permet de contribuer au développement de leur collectivité politique, tout en adoptant un point de vue critique sur les questions linguistiques : il

[20] Parmi les publications du Conseil, on mentionnera l'ouvrage *Une langue, une communauté. Le français en Belgique* (Blampain *et al.* 1997), remarquable synthèse dont J.-M. Klinkenberg a été le principal instigateur, présentant les multiples facettes de cette variété de français originale sur bien des aspects.
[21] Adresse du site :
http://www.languefrancaise.cfwb.be/publications_et_ressources/publications/francais_et_societe/
[22] Adresse du site : http://www.lalanguefrancaiseenfete.be/
[23] Ce guide, publié par la Communauté française de Belgique, a été édité en plusieurs milliers d'exemplaires, une première fois en 1994, puis une deuxième en 2005. Une troisième édition est actuellement en préparation.

s'agit pour chacun d'eux, d'une part, d'étudier les processus sociaux conduisant à l'imposition d'une langue standard et à l'insécurité linguistique qui va de pair, et d'autre part, de mettre en évidence la coexistence de « forces centrifuges » (Klinkenberg), de « stratégies de légitimation » (Francard), qui permettent progressivement de relativiser la primauté absolue qui était reconnue au français « central » de Paris et faire émerger chez les francophones de Belgique d'un variété de langue « de prestige » propre à leur communauté (Moreau). Ces objectifs supposaient la mobilisation d'une vision de la langue comme intrinsèquement variable et dont les variantes sont socialement hiérarchisées, mais aussi de cadres d'interprétation hérités d'autres disciplines comme la sociologie ou la psychologie sociale. Là encore, l'éclectisme assumé des chercheurs les a amenés à exploiter les concepts bourdieusiens de « domination symbolique » ou de « marché linguistique », aussi bien que le concept de « diglossie » introduit par Ferguson et Fishman ou les réflexions sur les attitudes linguistiques telles que les proposent Lambert ou Giles (et diffusées en Belgique par les travaux de D. Lafontaine 1986, 1988, 1991).

En revanche, au-delà de la conception générale de la langue, l'héritage labovien est plus maigre que dans la tradition anglo-saxonne (ou néerlandophone). Il concerne surtout la méthodologie d'enquête (paradoxe de l'observateur, prise en compte de la variation stylistique) et la reprise de concepts comme celui d'insécurité linguistique, beaucoup moins le volet quantitatif et corrélationniste du variationnisme[24]. La première génération des sociolinguistes francophones belges partage également avec Labov le souci de travailler sur des bases empiriques solides, les données de terrain restant une référence constante pour fonder les analyses proposées.

Il est frappant de constater enfin que cette convergence de préoccupations a éloigné les sociolinguistes belges francophones du « laboratoire » que constitue la Belgique pour l'étude sociolinguistique des « contacts de langues » et des politiques linguistiques. L'absence d'investissement sur ce terrain s'explique sans doute par le fait que, comme nous l'avons indiqué plus haut, les enjeux sociétaux paraissaient se situer davantage au niveau de l'espace francophone (belge et au-delà[25]) qu'au niveau de la coexistence entre les deux communautés linguistiques.

5. La confirmation : 2000-2010

Après les années 1990 qui sont celles de l'apparition d'un soutien institutionnel pour les recherches menées en sociolinguistique et de la reconnaissance de leur pertinence sociale, les années 2000 sont en quelque sorte celles de la confirmation.

La formation en sociolinguistique est stabilisée, sinon renforcée dans la plupart des universités, et attire des jeunes chercheurs qui réalisent leur doctorat dans cette

[24] Ce constat ne vaut toutefois pas pour les thèses de doctorat de Cécile Bauvois (2001) et Philippe Hambye (2005) qui s'inscrivent dans ce type de méthodologie.

[25] L'ouverture à la francophonie est également concrétisée dans la participation active des trois sociolinguistiques dans les réseaux de chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie : « Étude du français en francophonie » pour M. Francard ; « Sociolinguistique et dynamique des langues » pour J.-M. Klinkenberg et M.-L. Moreau.

discipline[26]. Certains pionniers des années 1980 peuvent désormais compter sur une relève, dont Laurence Rosier[27] à l'Université de Bruxelles, qui reprend le cours donné par Hugo Baetens Beardsmore jusqu'en 2007 et, à cette occasion, en modifie l'intitulé, qui devient *Sociolinguistique et analyse du discours*[28]. Parallèlement à ce qui s'était passé dans les Universités de Louvain et de Liège quelques années auparavant, l'orientation « sociologie du langage », essentiellement axée sur les questions de politique linguistique, cède la place à une linguistique davantage centrée sur l'analyse des formes linguistiques. À l'Université de Louvain, Philippe Hambye rejoint Michel Francard, son promoteur de thèse, et devient le premier enseignant universitaire en Belgique francophone à avoir adopté une approche sociolinguistique dès sa recherche doctorale (Hambye 2005). Plus largement, le fait que la pérennité de la recherche en sociolinguistique à Louvain soit assurée par l'engagement récent de deux jeunes académiques (Ph. Hambye et Anne Catherine Simon) témoigne bien de l'institutionnalisation de la discipline dans le paysage universitaire belge francophone.

On peut souligner dans le même sens que les thèses variationnistes ont gagné en légitimité non seulement dans les sphères universitaires, mais également dans divers secteurs de la société. Un exemple significatif, parmi d'autres, est celui de certains programmes scolaires : une des six fiches du programme du second degré des humanités générales et technologiques de l'enseignement secondaire catholique prévoit ainsi d'aborder « le fonctionnement social des discours : groupes sociaux d'utilisateurs (français des jeunes, français des milieux issus de l'immigration, français des internautes, français des milieux professionnels spécialisés…), questions relatives à la francophonie (régionalisme, belgicisme, anglicisme, statut des langues…), sentiment d'insécurité linguistique » (FESEC 2002 : 34)

Les thèmes de recherche qui avaient marqué la décennie précédente se retrouvent dans les publications des années 2000. Marie-Louise Moreau, en particulier, poursuit et approfondit ses recherches empiriques sur la perception des accents (Moreau *et al*. 2007) et, plus généralement, sur les rapports entre norme et variations (Bouchard *et al*. 2004), mais en élargissent le questionnement à l'échelle de plusieurs communautés francophones. Elle reste également très attentive à l'évolution de la féminisation au quotidien (Dister et Moreau 2009). J.-M. Klinkenberg publie de nombreuses contributions à la thématique des rapports entre la langue et le citoyen (voir notamment Klinkenberg 2001) ainsi que des travaux qui étendent ses réflexions de politique linguistique à l'ensemble de la francophonie (Maurais *et al.* 2008). En 2007, il reprend la présidence du Conseil de la langue française, devenu Conseil de la langue française et de

[26] Cette dernière observation est surtout d'actualité à l'Université de Louvain, qui a formé à ce jour une dizaine de docteurs en sociolinguistique.

[27] Laurence Rosier est une spécialiste de l'analyse du discours (en particulier le discours rapporté), venue à la sociolinguistique par des chemins de traverse : analyse des insultes (voir Rosier 2006), du discours clandestin, et, plus récemment, des discours puristes. [formulation à revoir et à amender par la coordinatrice du numéro… Merci]

[28] Ce cours est proposé aux étudiants de troisième année du BAC et est intégré dans la formation de base des étudiants. À Liège, le cours de sociolinguistique peut être suivi en BAC 3 ou en master (où il est obligatoire pour les étudiants de français langue étrangère). À Louvain, il fait partie des cours (optionnels) de niveau master.

la politique linguistique. Ce Conseil continue sur sa lancée des années 1990 et mène une politique proactive, notamment en matière d'orthographe : rectifications orthographiques, simplification de l'orthographe grammaticale (notamment l'accord des participes passés), etc. C'est sur ce type de question, plus précisément sur les représentations et les attentes des divers publics francophones en matière de réforme orthographique, que M.-L. Moreau lance une enquête internationale en 2009.

Si les recherches menées par Michel Francard à l'Université de Louvain avait, dans un premier temps, surtout conduit à la description des attitudes et de représentations linguistiques, elles sont dans la dernière décennie complétées par des analyses détaillées des pratiques linguistiques des francophones de Belgique. Grâce au perfectionnement des outils informatiques, des progrès considérables par rapport aux développements laborieux des premiers corpus oraux peuvent être accomplis dans des domaines jusqu'alors peu couverts avec la systématicité et la rigueur nécessaires, comme celui de l'étude de la variation de la prononciation (Hambye 2005, Hambye & Simon 2009).

Un autre domaine privilégié des études variationnistes, le lexique, retient l'attention de certains sociolinguistes belges, qui contribuent ainsi au développement de la lexicographie différentielle, mouvement généralisé à l'ensemble de la francophonie. D'où la présence d'un nombre significatif de particularismes lexicaux en usage en Belgique dans la lexicographie générale, en particulier dans des dictionnaires usuels comme le *Petit Larousse*, pour lequel J.-M. Klinkenberg sélectionne les belgicismes[29], ou le *Nouveau Petit Robert*, auquel collaborent M. Francard, Geneviève Geron et Régine Wilmet[30].

La réflexion continue sur les attitudes et les représentations des locuteurs ainsi que l'accès à une quantité jamais atteinte de matériaux disponibles sur le plan des pratiques, tant dans le domaine du lexique que dans celui de la phonétique-phonologie, permettent de renouveler l'approche de questions posées par les sociolinguistes dès l'émergence de leur discipline en Belgique francophone, dont celle de l'autonomie de la variété de français en usage en Belgique[31]. La principale conclusion que l'on peut en tirer est que le rapport des francophones de Belgique avec leur variété de langue reste fondamentalement marqué du sceau de l'ambivalence.

---

[29] L'introduction de « belgicismes » dans les dictionnaires usuels remonte à Albert Doppagne (*Petit Larousse*) et Maurice Piron (*Petit Robert*). J.-M. Klinkenberg donnera à ce mouvement une ampleur inégalée jusque là, dès l'édition 1989 du *Petit Larousse*, sur les bases d'une réflexion globale sur la prise en compte des régionalismes dans un dictionnaire « de référence ». Voir à ce sujet Klinkenberg 2008.

[30] Dans ce dernier cas, la sociolinguistique est explicitement associée à la lexicographie, les belgicismes retenus étant initialement sélectionnés au départ des résultats d'une enquête menée en Belgique francophone sur la vitalité et la diffusion du lexique différentiel. Ce même choix préside à l'établissement de la nomenclature du récent *Dictionnaire des belgicismes* (Francard *et al*. 2010).

[31] Cette question est posée par J.-M. Klinkenberg dès 1981 dans le cadre d'une réflexion sur les spécificités de la littérature belge de langue française, et notamment ses spécificités langagières (Klinkenberg 1981b). Elle est reprise quelques années plus tard par M.-L. Moreau (1997b) qui met en évidence la « double distance » qui caractérise la norme belge (par rapport à la norme française d'une part ; par rapport à des usages belges populaires d'autre part), puis revient régulièrement dans les recherches du centre VALIBEL (Francard 1998, Hambye et Francard 2004, 2008 ; Francard 2010).

Simultanément, d'autres préoccupations de recherche apparaissent. Grâce au soutien de deux Actions de recherche concertées[32], et toujours dans le même esprit d'ouverture interdisciplinaire, VALIBEL travaille successivement les rapports entre langues et identités collectives (1999-2004), en collaboration avec des psychologues sociaux, des anthropologues et des historiens, puis la régulation de l'hétérogénéité linguistique en contexte multiculturel, dans les écoles secondaires bruxelloises (2004-2009), avec le concours de didacticiens et de sociologues.

Ces perspectives transdisciplinaires enrichissent non seulement les résultats des recherches, mais confrontent les sociolinguistes à des méthodologies et à des enjeux nouveaux par rapport aux années antérieures. L'immigration, le plurilinguisme et les questions que posent les pratiques linguistiques des jeunes socialement marginalisés (Hambye & Siroux 2008) deviennent des préoccupations partagées et qui permettent aux sociolinguistes belges de créer de nouveaux réseaux de collaboration, qui ne sont plus centrés sur les questions propres à la francophonie. Dans ce contexte, l'élargissement de VALIBEL, à l'occasion de son 20e anniversaire, à des préoccupations discursives et à des approches contrastives avec d'autres langues que le français, reflète cette évolution.

Cette période de confirmation constitue donc aussi une période de « normalisation » durant laquelle la sociolinguistique devient une discipline à part entière dans le monde scientifique belge francophone, qui ne tire plus sa légitimité d'un ancrage local marqué et qui peut intégrer une diversité plus grande encore d'approches et de problématiques (ce qui constitue d'ailleurs l'évolution de la discipline dans son ensemble durant les dix dernières années, notamment à travers le rapprochement avec certains courants d'analyse du discours). Il est néanmoins remarquable que la quasi-totalité des recherches menées continuent d'aborder des questions liées à des enjeux sociopolitiques.

6. Conclusion

En trente ans, la sociolinguistique est devenue une discipline incontournable et bien ancrée dans le paysage universitaire belge francophone. Cet essor s'observe bien sûr durant la même période à l'échelle internationale, mais il connaît néanmoins des accents particuliers en Communauté française de Belgique. En effet, dans bien d'autres pays occidentaux, la sociolinguistique reste une sous-discipline marginale de la linguistique, tant au plan de sa reconnaissance institutionnelle qu'en termes de production scientifique. En France par exemple, les laboratoires qui se spécialisent en sociolinguistique et ceux qui privilégient des approches jugées plus "scientifiques" (linguistique formelle, linguistique de corpus, etc.) se trouvent souvent dans une situation de concurrence pour les ressources financières et symboliques, dans laquelle les premiers peinent à trouver leur place. À cet égard, l'orientation convergente des chercheurs vers des travaux intégrant les apports de la sociolinguistique, que l'on observe en Belgique francophone à partir des années 1980, est tout à fait remarquable. Comme nous l'avons souligné plus haut, les raisons de cette convergence peuvent être éclairées par les conditions

[32] Ces programmes de recherche, soutenus par la Communauté française de Belgique, permettent entre autres le financement de thèses de doctorat.

scientifiques, institutionnelles et socio-politiques auxquelles la première génération de sociolinguistes belges francophones a été confrontée.

Le lien constant entre la recherche fondamentale en sociolinguistique et les questions sociales et politiques est une autre caractéristique remarquable de cette discipline en Belgique francophone, que le panorama esquissé ci-dessus met en évidence. Cet intérêt pour les enjeux sociaux du travail scientifique est lui aussi relié aux contextes qui ont permis l'essor de la sociolinguistique en Belgique, mais on le constate dans l'ensemble de l'espace francophone, qui contraste de ce point de vue avec le domaine anglo-saxon, lequel est resté plus proche des préoccupations théoriques de la linguistique formelle. Ceci n'est d'ailleurs pas sans incidence, comme nous l'avons montré, sur les options théoriques et méthodologiques privilégiées par les sociolinguistes francophones.

Ces trente années de sociolinguistique auront eu une influence significative tant sur l'enseignement que sur la recherche en linguistique en Belgique francophone ; elles auront contribué à mettre certains débats liés à la langue sur la place publique et à créer des espaces institutionnels où les questions de politique linguistique peuvent être discutées. Rendez-vous dans trois décennies pour voir ce qu'il sera advenu de ces précieux acquis…

Références bibliographiques

Bal Willy (1975), *Brève introduction à la sociolinguistique*. Coimbra, Faculdade de Letras da Universidade-Instituto de estudos românicos. [tiré à part en avance de la *Revista Portuguesa de Filologia* (1975-1978 [paru en 1980]) 17 (1-2) : 1-35.]

Bauvois Cécile (2001), *La parole sexuée. Étude sociolinguistique de douze variables en Belgique francophone*. Mons, Université de Mons-Hainaut (thèse de doctorat non publiée).

Blampain Daniel, Goosse André, Klinkenberg Jean-Marie et Wilmet Marc (éds) (1997), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve, Duculot.

Bouchard Pierre, Harmegnies Bernard, Moreau Marie-Louise, Prikhodkine Alexei et Singy Pascal (2004), **«** La norme dans la francophonie périphérique : externe ou interne ? Une étude expérimentale au Québec, en Belgique et en Suisse ». Dans *Langues et sociétés. La variation dans la langue standard.* Québec, Office québécois de la langue française : 51-72.

Dister Anne et Moreau Marie-Louise (2009), *Féminiser ? Vraiment pas sorcier.* Louvain-la-Neuve, De Boeck.

FESEC [Fédération de l'enseignement secondaire catholique] (2002), *Français 2e degré. Humanités générales et technologiques*. Bruxelles, SEGEC.

Fishman Joshua A. (1971), *Sociolinguistique*. Bruxelles/Paris : Labor/Nathan. [avec une préface d'Albert Verdoodt]

Francard Michel (1986), « Intégrer la variation linguistique en classe de français ». *La Revue Générale* 2 : 71-79.

Francard Michel (1989), « Insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas de l'Ardenne belge ». *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8 (2) : 133-163.

FRANCARD Michel (1991), « Français régional et francisation d'un dialecte. De la déviance à la variation ». Dans D. Kremer (éd.), *Actes du XVIIIe Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes*. Vol. 3. Tübingen, Max Niemeyer Verlag : 370-382.

Francard Michel (1998), « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété 'nationale' ? Le cas de la Communauté française Wallonie-Bruxelles ». *Revue québécoise de linguistique* 26 (2) : 13-23.

Francard Michel (2010), « Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone ». *Langue française* 167.

Francard Michel (en collaboration avec Lambert Joëlle et Masuy Françoise) (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique.* Bruxelles, Service de la langue française.

Francard Michel (en collaboration avec Geron Geneviève et Wilmet Régine) (éds) (1993-1994), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 19 (3-4) – 20 (1-2).

Francard Michel (en collaboration avec Geron Geneviève et Wilmet Régine) (éds) (2000-2001), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26 (1-4) – 27 (1-2).

Francard Michel, Geron Geneviève, Wilmet Régine et Wirth Aude (2010), *Dictionnaire des belgicismes*. Bruxelles, De Boeck.

Goosse André (1995), « Histoire cavalière de la philologie française en Belgique ». Dans J. Tordeur (éd.), *1920-1995 : un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises : 113-130.

Grevisse Maurice et Goosse André (2008^{14}) [1936^{1}], *Le bon usage*. Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.

Hambye Philippe (2005), *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités.* Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain (thèse de doctorat non publiée).

Hambye Philippe et Francard Michel (2004), « Le français dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? » *Journal of French Language Studies* 14 (1) : 41-59.

Hambye Philippe et Francard Michel (2008), « Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane ». Dans Cl. Bavoux, L.-F. Prudent et S. Wharton (éds), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*. Lyon, ENS Éditions : 45-60.

Hambye Philippe et Simon Anne Catherine (2009), « La prononciation du français en Belgique ». Dans Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (éds), *Phonologie, variation et accents du français*. Paris, Lavoisier : 95-130.

Hambye Philippe et Siroux Jean-Louis (2008), « Langage et "culture de la rue" en milieu scolaire ». *Sociologie et sociétés* 40 (2) : 215-235.

Hanse Joseph et Blampain Daniel (2000[4]) [1983[1]], *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.

Hans Joseph, Doppagne Albert et Bourgeois-Gielen Hélène (1971), *Chasse aux belgicismes*. Bruxelles, Office du Bon Langage-Fondation Charles Plisnier.

Hanse Joseph, Doppagne Albert et Bourgeois-Gielen Hélène (1974), *Nouvelle chasse aux belgicismes*. Bruxelles, Office du Bon Langage-Fondation Charles Plisnier.

Klinkenberg Jean-Marie (1981a), « Pour une sociolinguistique du français en Belgique ». J.-M. Klinkenberg, D. Racelle-Latin et G. Connolly (éds), *Langage et collectivités : le cas du Québec*. Montréal, Leméac : 295-300.

Klinkenberg Jean-Marie (1981b), « La production littéraire en Belgique francophone : esquisse d'une sociologie historique ». *Littérature* 44 : 33-50.

Klinkenberg Jean-Marie (1985), « La crise des langues en Belgique ». Dans J. Maurais (éd.), *La crise des langues*. Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert : 93-145.

Klinkenberg Jean-Marie (1993), « Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de la langue d'écriture dans les lettres francophones ». *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 19 (3-4) : 71-80.

Klinkenberg Jean-Marie (2001), *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*. Paris, Presses universitaires de France.

Klinkenberg Jean-Marie (2008), « À propos du traitement lexicographique des belgicismes ». Dans Cl. Bavoux (éd.), *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*. Louvain-la-Neuve, De Boeck : 77-88.

Lafontaine Dominique (1986), *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*. Liège, Pierre Mardaga.

Lafontaine Dominique (1988), « Le parfum et la couleur des accents ». *Le français moderne* 1-2 : 60-73.

Lafontaine Dominique (1991), *Les mots et les Belges*. Bruxelles, Ministère de la Culture, Service de la langue française.

Maurais Jacques, Dumont Pierre, Klinkenberg Jean-Marie, Maurer Bruno et Chardenet, Patrick (éds) (2008), *L'avenir du français.* Paris, Éditions des archives contemporaines/Agence universitaire de la francophonie.

Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre (2005[2]) [1994[1]]. Bruxelles : Service de la langue française.

Moreau Marie-Louise et Meeùs Brigitte (1989), « Oral et écrit : quelles différences ? Une approche expérimentale ». *Enjeux* 17 : 113-132.

Moreau Marie-Louise (éd.) (1997a), *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Sprimont, Mardaga.

Moreau Marie-Louise (1997b), « Le bon français de Belgique. D'un divorce entre norme et discours sur la norme ». Dans D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg et M. Wilmet (éds), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve, Duculot, : 391-399.

Moreau Marie-Louise, Brichard Huguette et Dupal Claude (1999), *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*. Louvain-la-Neuve, Duculot.

Moreau Marie-Louise, Bouchard Pierre, Demartin Stéphanie, Gadet Françoise, Guerin Emmanuelle, Harmegnies Bernard, Huet Kathy, Laroussi Foued, Prikhodkine Alexei, Singy Pascal, Tyne Harry et Thiam Ndiassé (2007), *Les accents dans la francophonie. Une enquête internationale*. *Français et société* 16.

Pohl Jacques (1950), *Témoignages sur le lexique des parlers français de Belgique*. Bruxelles, Université libre de Bruxelles (thèse de doctorat non publiée, 16 volumes).

Rosier Laurence (2006), *Petit traité de l'insulte*. Bruxelles, Labor.

Warnant Léon (1987), *Dictionnaire de la prononciation du français dans sa norme actuelle*. Paris/Gembloux, Duculot.